
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

----O----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

----O----
SÉANCE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016
Convocation du vendredi 16 septembre 2016

---O---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre
ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (à partir de 20 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO,
M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYALA, Mme Mireille REA, M. Pierre CULOT,
Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN (à partir de 19 heures
10), Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Benoît de la RONCIERE, Mme Véronique CABASSET (jusqu'à
19 heures 15 et à partir de 19 heures 35), M. Loïc PERON, Mme Sandra HUMBLLOT, MM. Sébastien KOPEC,
Julien BOUCHET, Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-
Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 20 heures 50 et à partir de
21 heures), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 20 heures 40 et à partir de 21 heures 15), Hicham DAD (jusqu'à
20 heures 50 et à partir de 21 heures), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par Mme Alice LE MOAL (jusqu'à 20 heures 40)
M. Nouredine BENYAHIA par Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 19 heures 15 et à partir de 19 heures 35)
Mme Sylvie JAN par Mme Mireille REA (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Amel SAIDI par M. Sébastien KOPEC

Étaient absents :

Mme Samia IDRI-BAYOL (de 20 heures 50 à 21 heures)
Mme Véronique CABASSET (de 19 heures 15 à 19 heures 35)
M. Nouredine BENYAHIA (de 19 heures 15 à 19 heures 35)
M. Réda BELHOUCHE (de 20 heures 40 à 21 heures 15)
M. Hicham DAD (de 20 heures 50 à 21 heures)
Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Jeanne COLOMBO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 SEP. 2016

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 23 septembre 2016

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20160922-DEL1-4_22-09-DE
Date de télétransmission : 28/09/2016
Date de réception préfecture : 28/09/2016

DÉLIBÉRATION N° 1.4

OBJET : FIXATION DES TARIFS DE TOURNAGES DE FILMS ET PRISES DE VUES

RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE LEFEBVRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5.1 du 13 novembre 2013 portant fixation des redevances pour occupation temporaire du domaine public communal,

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 portant adoption des tarifs des salles municipales,

Vu la délibération n° 7.7 du 23 juin 2016 portant modification des tarifs de location des salles du Pavillon Vendôme et de l'auditorium du Conservatoire,

Considérant l'intérêt d'actualiser les tarifs et modalités de tournages de films et de prises de vues sur le territoire de la commune,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER}: FIXE comme suit les tarifs de tournages et prises de vues sur le territoire de la commune :

Tournages de films et prises de vue dans le cadre d'un usage ou d'une exploitation commerciale :

Tournage de jour (7h00-20h00):

Tarif horaire : 60€/heure

Tarif demi-journée: 300€

Tarif journée : 600€

Tarif hebdomadaire 24 heures sur 24 y compris dimanche et jours fériés: 8000€

Tournage de nuit (20h00-7h00):

Tarif horaire : 100€/heure

Tarif nuit complète (20h00-7h00) : 900€

Prise de vue photographique de jour (7h00-20h00):

Tarif horaire : 30€/heure

Tarif demi-journée : 150€

Tarif journée : 300€

Tarif hebdomadaire 24 heures sur 24 y compris dimanche et jours fériés: 2000€

Prise de vue photographique de nuit (20h00-7h00) :

Tarif horaire : 50€/heure

Tarif nuit complète (20h00-7h00) : 450€

Tarifs spécifiques au Pavillon Vendôme, au Théâtre Rutebeuf et à l'auditorium du Conservatoire (conformément aux délibérations n° 7.7 et 10.5 du 23 juin 2016) :

Pavillon Vendôme :

Journée : 1300€

Demi-journée : 700€

Soirée : 1000€

Auditorium du Conservatoire :

5 heures : 600€

10 heures : 1200€

Théâtre Rutebeuf :

Grande salle : 800€/heure

Salon Césaria Evora forfait 10 heures : 700€

Ensemble du Théâtre forfait 10 heures : 4500€

Tournages de films et prises de vue dans le cadre d'un usage ou d'une exploitation non commerciale : Gratuité

A ces tarifs s'ajouteront, pour tous tournages de films ou prises de vue, une redevance correspondant à l'occupation du domaine public par tous mobiliers, véhicules, loges, barnums... : 2€/m² par heure 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 2 : ADOPTE la Charte des tournages et prises de vues de la ville de Clichy.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser toute formalité nécessaire à la réalisation de ce dispositif.

ARTICLE 4 : DIT QUE la présente délibération abroge et remplace les dispositions de la délibération du 13 novembre 2013 portant sur les tournages.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20160922-DEL1-4_22-09-DE
Date de télétransmission : 28/09/2016
Date de réception préfecture : 28/09/2016

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20160922-DEL1-4_22-09-DE
Date de télétransmission : 28/09/2016
Date de réception préfecture : 28/09/2016